

Votre Tribune, sur votre ordinateur.

Les mêmes pages, les mêmes cahiers, le même contenu
et les mêmes publicités, directement sur votre écran.
La Tribune intégrale. Chaque jour. Où que vous soyez.

Faites-en l'essai dès aujourd'hui :
LaTribuneSurMonOrdi.ca

Après la période d'essai,
SEULEMENT 2 \$/mois pour les abonnés version papier

La Tribune

**2 SEMAINES
D'ESSAI
GRATUIT**



Publié le 22 mars 2010 à 10h52 | Mis à jour à 10h53

Les jours semblent comptés pour la SDC

[Jean-Pierre Boisvert](#)

La Tribune

(DRUMMONDVILLE) Les jours semblent comptés pour la Société de développement commercial (SDC) du quartier Saint-Joseph. Après 25 années d'existence, l'insatisfaction est telle que 21 des 54 membres de l'organisme ont déposé officiellement une requête en dissolution à la Ville de Drummondville.

Ce lundi, les membres insatisfaits pourront signer un registre à l'hôtel de ville et si au moins 16 signatures sont recueillies, un référendum sera déclenché.

La principale raison de cette démarche est que plusieurs marchands ne voient plus la pertinence de la SDC du quartier Saint-Joseph. «Des actions sont menées sans consultation et les cotisations obligatoires sont trop élevées pour ce que nous avons en retour», clame Gaston Houle, de Yves Houle et Frères, se faisant le porte-parole des signataires. La cotisation annuelle oscille entre 125 \$ et 625 \$.

«De plus, ajoute-t-il, le Commissariat au commerce, créé par la Ville de Drummondville, à même nos taxes, est là pour offrir les mêmes services. Il n'est donc plus nécessaire de payer une cotisation supplémentaire.»

Pour Pierre Tremblay, propriétaire de la Bijouterie Lampron, président de la SDC depuis 16 ans, c'est un non-sens. «Notre organisme joue un rôle primordial dans la revitalisation de notre quartier. C'est un outil qui nous permet de prendre la parole et de nous faire entendre auprès des autorités municipales. La plupart des mécontents ne sont pas propriétaires de l'édifice dans lequel ils logent. Ils ne prennent pas en considération que la propriété prend de la valeur grâce à nos activités et à notre présence qui améliorent le quartier, lequel avait une mauvaise réputation il y a à peine quelques années. Cela m'affecte personnellement. J'ai consacré beaucoup de temps et d'énergie dans cet organisme», a-t-il confié.

M. Tremblay et des membres du conseil d'administration ont préparé un dossier démontrant les avantages de l'organisme et jusqu'à lundi, ils rencontreront des commerçants signataires dans le but de les convaincre de surseoir à leur intention de déclencher un référendum.